



Certificat

Certificate

**ARTICLES
DE
QUINCAILLERIE**

Admission - N° 29-01 du 15.03.1991
Extension - N° 29-25 du 31.01.2013
Page : 2/4

La Société : **THIRARD**
F-80390 FRESSENNEVILLE
Usine : **FRESSENNEVILLE**

est autorisée à apposer la Marque NF de conformité à la norme citée ci-dessous sur les articles de quincaillerie suivants :

SERRURES SIMPLES A MORTAISER VERTICALES DE 150 (NF EN 12209:2004 ET NF P 26-414:2005)			
Nature de l'article	Classification	Marquage spécifique	Références commerciales
Pêne dormant seul	3B400D3HC00		UNIMAX XY5205 / XY5225 / XY5235
Bec de cane	3B410D-H030	Q C	UNIMAX XY5200 / XY5220 / XY5230 / XY5240
Bec de cane à verrou	3B410D3HG30		XY5201 / XY5221 / XY5231 / XY5241
Pêne dormant et demi-tour	3B410D3HC30		XY5206 / XY5226 / XY5236 X1Y600 / X1Y601 / X1Y602 X1Y603 / X1Y604 / XY5246

X = type d'emballage et Y = 0 ou 1 ; Carré de fouillôt de 7 ou 8 mm.

Cette décision annule et remplace toute décision antérieure.

Cette décision est prononcée au vu des résultats des contrôles internes à l'entreprise, ceux-ci ayant été confirmés par les essais réalisés en laboratoire extérieur.

Ce droit d'usage est accordé jusqu'au 31 janvier 2015 à compter de la présente décision, sous réserve des contrôles effectués par AFNOR Certification qui peut prendre toute sanction conformément aux Règles Générales de la Marque NF et au référentiel de certification de la Marque NF ARTICLES DE QUINCAILLERIE.

La Directrice Générale

Florence MÉAUX



008 - 2011/01 -